

L'avenir du pavillon 1420, boulevard du Mont-Royal

METTRE EN VALEUR LES ATOUTS DU CAMPUS ACTUEL

Depuis un demi-siècle, des controverses relatives au patrimoine ont posé à Montréal des jalons concernant l'évolution des mentalités et du sens porté par cette valeur. Notons, en autres, celles déclenchées par des projets visant la démolition de la maison Van Horne, de la gare Windsor et du couvent des Sœurs Grises, le déménagement de l'Hôtel-Dieu, la fermeture de l'avenue McGill College et le développement immobilier dans le Vieux-Port. Chacune de ces controverses a mobilisé la population et démontré que le patrimoine est avant tout une question d'appropriation collective.

La controverse soulevée actuellement par l'avenir du pavillon 1420, boulevard Mont-Royal, à savoir l'ancienne Maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, situé dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, pavillon que l'Université de Montréal espère vendre pour un recyclage en condos, a bien des chances de devenir un autre de ces jalons. Car elle met en cause le rôle des institutions publiques dans la conservation du patrimoine.

Les universités rayonnent par l'excellence de leurs activités d'enseignement et de recherche mais également par la contribution de leurs campus à l'identité et à la culture des communautés. Cet apport particulier se vérifie partout, en Europe comme en Amérique. Ici, les campus des universités McGill et de Montréal, qui contribuent d'une façon particulière au caractère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, ne sont pas en reste.

Cette contribution à l'image de la Cité ne semble plus préoccuper l'UdeM si on en juge par la façon cavalière dont elle cherche à se délester actuellement de cet ancien couvent. L'édifice, construit en 1923-25 par les architectes Dalbé Viau et Alphonse Venne et situé à flanc de montagne, à l'extrémité Est du campus, s'impose par la majesté de son site, sa prestance et une chapelle superbe, réplique à petite échelle de la basilique Santa Maria Maggiore à Rome. Acquis en 2003 par l'Université pour servir à des fins

académiques, l'immeuble a fait l'objet d'études et de plans et devis pour sa mise aux normes et son recyclage, à la satisfaction présumée de l'administration d'alors puisqu'une partie des travaux a été réalisée. La situation a changé subitement en décembre 2006 quand la nouvelle administration a annoncé la mise en vente de l'édifice, prétextant une escalade des coûts sans fournir de plus amples informations.

Dans un communiqué émanant du rectorat, on peut y lire que « les espaces doivent être au service des priorités académiques et non l'inverse ». Devant ce type d'affirmation, on est en droit de poser de sérieuses questions. Qu'est-ce qui distingue alors une université d'une entreprise ordinaire de production de biens et de services? L'institution n'est-elle pas, par sa mission, porteuse d'un idéal moral qui transcende la gestion du quotidien? Si elle ne se sent pas concernée par le patrimoine collectif, comment espérer que les autres acteurs sociaux s'en préoccuperont? Outre les universités en Europe, Oxford et Cambridge en tête, ce n'est quand même pas l'image que projettent les grandes universités américaines, que ce soit Harvard, Columbia à New-York ou l'Université de Chicago, qui sont autant fières du patrimoine de leur campus que de leur réputation académique. N'est-il pas incongru qu'à Montréal ce soient les institutions anglophones qui prennent en charge le patrimoine identitaire des francophones, dont le CÉGEP Dawson qui occupe l'ancienne Maison mère des religieuses de la Congrégation Notre-Dame et l'Université Concordia qui s'approprie maintenant le couvent des Sœurs Grises?

La problématique que pose l'avenir du pavillon 1420, boulevard Mont-Royal, est de loin plus complexe qu'une simple question de coûts de recyclage : elle concerne, au premier chef, la signification et l'intégrité patrimoniale du campus existant et du paysage culturel de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Cette ancienne Maison mère, qui a été soutenue pendant trois quarts de siècle par les deniers de la population, appartient par sa mission éducative comme par son emplacement privilégié à l'extrémité du campus, à l'essence identitaire de ce dernier. Destiner cet immeuble à des fonctions résidentielles se traduira dans les faits par la privatisation d'un bien public et la

dénaturation d'un site exceptionnel de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

La gare de triage d'Outremont

Nombre de professeurs et de citoyens ne sont pas dupes du motif qui amène l'UdeM à agir ainsi, à savoir son intention de développer un second campus à la cour de triage d'Outremont. Or, si on en juge par les tendances dans le domaine de l'éducation universitaire, ce projet risque de se traduire par une dérive de loin plus désastreuse que celle qui a touché l'UQAM ces dernières années.

La croissance notable qui a caractérisé les effectifs étudiants depuis le début du XXI^e siècle, et cela dans toutes les universités québécoises, paraît maintenant s'infléchir. Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) prévoit que la décroissance dans les universités québécoises devrait se manifester à partir de 2013. Pour sa part, l'Université de Montréal considère qu'elle sera touchée à partir de 2015. Cinq ou six ans, c'est fort court en termes de planification d'équipements dont les investissements sont habituellement amortis sur une période de 25 à 30 ans.

L'actuel déclin démographique du Québec n'est évidemment pas étranger à cette situation, comme on l'observe dans l'escalade des fermetures d'écoles, mais il n'est pas le seul en cause. Ainsi, les formations professionnelles et techniques deviennent davantage en demande du fait que la pénurie de main d'œuvre se fait sentir maintenant principalement dans ces domaines. Quant à la clientèle étrangère, elle s'avère alléchante mais, pour l'essentiel, se limite à un petit nombre de pays en raison de la langue d'usage à l'UdeM. Plusieurs de ceux-ci se trouvent de plus en plus en Afrique où la possibilité d'étudier à l'étranger dépend étroitement des subventions disponibles. Enfin, la concurrence interuniversitaire au Québec, à laquelle s'est jointe l'Université d'Ottawa, constitue un autre facteur à prendre en considération. Chaque université s'emploie désormais à phagocytter la clientèle des autres universités, quitte à aller la solliciter sur leur territoire même comme le fait l'Université de Sherbrooke avec l'établissement d'un campus à Longueuil.

Est-ce que le développement d'un nouveau campus à Outremont pourrait permettre à l'UdeM de se surclasser dans de telles circonstances? Rien de moins sûr si on en juge par les attentes découlant de ce type de dédoublement, comme l'ont expérimenté les universités de Toronto et de Vancouver. En effet, les professeurs et les étudiants ont tendance à exiger dans ces nouveaux pôles des quantités et qualités de services comparables à ceux existant dans le campus initial, entraînant des augmentations de coûts substantielles.

Dans le meilleur des scénarios, le temps nécessaire à la dépollution des terrains de la cour de triage d'Outremont et à l'installation de nouvelles infrastructures feront que les premiers pavillons n'ouvriront pas avant cinq ou six ans, soit au moment même où la clientèle étudiante commencera à chuter. Quel campus sera alors privilégié pour l'avenir? Que fera-t-on des bâtiments et équipements du campus actuel?

Mettre en valeur les atouts du campus actuel

Dans les années 1920, l'Université de Montréal a quitté son campus au Quartier latin pour s'établir sur le mont Royal. Aujourd'hui, alors que ce campus n'est pas encore complété, elle entend en développer un autre à la gare de triage d'Outremont. Il y a dans cette mouvance une bonne part de mirage.

Selon *l'Entendre-cadre entre la Ville de Montréal, l'Université de Montréal, l'École des HEC et l'École polytechnique de Montréal*, signée en 1996 et qui détermine les modalités de l'expansion du campus jusqu'en 2016, il reste encore une quantité substantielle d'espaces pour absorber sur le campus actuel les faibles besoins d'expansion à venir, soit quelque 100 000 m² d'espaces de plancher en incluant ceux du pavillon 1420, boulevard Mont-Royal (30 000 m²). Au lieu de considérer chaque arbre comme un obstacle, l'UdeM pourrait s'inspirer de l'approche de l'Université McGill qui réussit depuis des années à densifier son campus en respectant les valeurs des paysages de son site comme le démontre notamment son excellent *Complexe des sciences de la vie* inauguré récemment.

Face au déclin annoncé des clientèles, l'UdeM devrait s'ingénier à développer pour l'actuel campus un plan d'ensemble qui tire le meilleur parti possible pour l'usage et la représentation des aires naturelles, publiques et construites existantes (incluant certaines conciergeries le long du boulevard Édouard-Montpetit) et utiliser d'une façon optimale, dans l'esprit du développement durable, les infrastructures présentes, dont trois stations de métro. Elle devrait chercher à donner à ce campus un cœur qui lui a toujours fait défaut, un cœur concentrant les services pour les professeurs et les étudiants, un véritable lieu de rencontre, de socialisation, de convivialité qui enrichirait et refléterait la vie universitaire tout en s'ouvrant à celle de la communauté civile.

Offrir un campus dense, dynamique, très accessible et doté d'une forte identité, favorisant le rapprochement maximal des unités d'enseignement et de recherche - situation évidemment favorable au développement de l'interdisciplinarité- et logé dans un paysage sans égal au Canada, devrait pouvoir fournir à l'Université de Montréal les atouts nécessaires pour retenir sa clientèle et en attirer de nouvelles... mais à la condition au départ de conserver le pavillon 1420, boulevard Mont-Royal.

Jean-Claude Marsan, O.C.

Architecte et urbaniste
Professeur émérite
Université de Montréal